

# Bénin, la grande porte d'entrée des produits bas de gamme en Afrique

*Le Bénin en tête de liste. Le silence coupable et complice des autorités béninoises. Des industriels français pointés du doigt. Le poulet de chair, le porc et la production de lait conventionnel au cœur de ce business. Mauvaise nouvelle pour les adeptes de la malbouffe.*



Viandes de volaille et du porc, du lait en poudre  
Trois organisations accusent la France d'exporter des produits de mauvaise qualité dans des pays en voie de développement en particulier sur le continent africain.

En effet, dans [un rapport intitulé, «Les coulisses de l'élevage d'exportation bas de gamme »](#) publié mardi 4 octobre, Réseau Action Climat, Greenpeace et Oxfam ont dévoilés, preuve à l'appui comment la France exporte des produits que ses citoyens ne consommeraient jamais vers l'Afrique.

Trois filières de production sont pointées du doigt par ce nouveau rapport, le poulet de chair, le porc et la production de lait conventionnel. Ces filières de production sont détenues par une poignée d'industriels parmi lesquels Bigard, Agromousquetaire, ou encore LDC.

Parmi les pays en voie de développement gros importateur et

consommateur des produits d'élevage bas de gamme, se trouvent le Bénin, le Togo, le Niger, le Gabon, la Guinée-Équatoriale, le Congo, La République démocratique du Congo, la Guinée, la Mozambique et les Comores.

Le Bénin capte à lui seul 28 % de ces exportations et s'impose ainsi comme le 1er pays africain consommateur de ces produits congelés vendus par la France en Afrique, devant le Congo (13 %) et le Gabon (11 %).

Au total, note-on dans le rapport, 10 000 à 50 000 tonnes de viande de volailles congelés, 20 000 à 50 000 tonnes de porc et abats congelés, 8 100 000 à 9 900 000 de tonnes de lait en poudre ont été exportés en Afrique de l'ouest principalement au Bénin seulement en 2021. Ces produits de mauvaises qualités sont importés par des commerçants véreux en complicité avec l'Etat censé de veiller à la qualité des produits consommables importés sur son territoire.

## **Le Bénin...Poubelle de la France ?**

Au Bénin, le silence coupable et complice du gouvernement, des autorités au niveau du ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche et celui de l'industrie et du commerce démontre bien l'admissibilité de ce business. Ces stocks n'arriveraient pas au Bénin s'il y avait un contrôle plus renforcé des produits et un environnement beaucoup plus favorable aux entrepreneurs locaux.

Car, apprend-on, le principal effet négatif de ces importations découle de la concurrence féroce qu'elles génèrent vis-à-vis des filières locales des pays concernés. Étant donné que les tarifs douaniers appliqués à ces produits sont très souvent avantageux pour les importateurs.

L'Etat Béninois et toutes les entreprises qui ont contribué à révéler le Bénin dans ce commerce qui empoisonne à petit coup la population béninoise devront répondre de leurs implications.

« Au-delà des problèmes socio-économiques que pose cette concurrence des importations low-cost en provenance de pays comme la France, ces pratiques posent des questions éthiques. On peut légitimement s'interroger sur la moralité d'une méthode consistant à exporter à bas coût dans des pays tiers des produits de faible qualité dont les consommateurs européens ne veulent pas », avance le rapport.

Paradoxalement, le rapport renseigne que la demande intérieure en France est alimentée par des produits plus haut de gamme. C'est ainsi que les pays en voie de développement subissent de plein fouet cette stratégie barbaresque, où les produits déversés à bas coût déstructurent les marchés locaux et nuisent à leur véritable souveraineté alimentaire.

La nécessité d'un coût toujours plus bas entraîne une intensification dont les impacts touchent en particulier le bien-être animal et l'environnement. C'est en clair accentué la densité du nombre d'animaux, la pollution aux nitrates et à l'ammoniac, l'émission de gaz à effet de serre et la déforestation.

Rappelons que ce rapport est rendu public dans un contexte où les filières de la viande de volaille, du porc et du lait sont en grande difficulté à cause de la crise sanitaire empirée par la guerre en Ukraine faisant exploser les prix des intrants d'élevage. Les importations de produits de pêche dépassent largement ceux de l'exportation. Le lait en poudre français est vendu jusqu'à 66 % moins cher que le lait local.

Toutefois, le rapport recommande de sortir des élevages intensifs et d'enclencher la transition vers un élevage durable, d'accompagner l'évolution des modes de consommation alimentaire et d'accompagner la réorientation des stratégies commerciales des filières.

Enfin, la survie de ce business dépourvu totalement d'humanisme, dépend à la fois des consommateurs locaux et des

autorités politico-administratives au Bénin.

***Megan Valère SOSSOU***